

BULLETIN MUNICIPAL LE LANNÉCOIS



TRAVAUX

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DE LA MAIRIE ET DE
LA SALLE AN AMZER VAD

COUPS DE PROJECTEUR

LES ASSOCIATIONS QUI
FONT VIVRE LANNÉANOU
(suite : l'association de chasse)

ACTUALITÉS

OUVERTURE DU
RESTAURANT - BAR
LE TY LANN

LE MOT DU MAIRE

**Chères Lannécoises,
Chers Lannécois,**

En 2023, nous avons retrouvé de la normalité après les années covid, mais le 2 novembre, tout bascule avec le passage de la tempête Ciaran qui laissera des traces dans nos mémoires. Malgré les moyens importants mis en œuvre par Enedis, certaines personnes sont restées privées d'électricité pendant une dizaine de jours. J'en suis vraiment désolé pour elles.

Au niveau communal, la salle An Amzer Vad est à nouveau opérationnelle après les travaux d'isolation du plafond, la rénovation de la pompe à chaleur air-air et l'ajout d'une nouvelle régulation permettant d'adapter le renouvellement de l'air en fonction de la concentration en dioxyde de carbone. Pour l'église, des demandes de subventions au titre de la DETR ainsi qu'à Morlaix Communauté ont été faites afin de réaliser les travaux d'urgences, nécessaires à la conservation de ce patrimoine qu'est notre église. Du fait du coût de ces travaux, la création du parc intergénérationnel dans le terrain Cloarec est toujours en phase d'étude et sera repoussée à 2025.

L'année dernière, nous avons également vu la rouverture de notre commerce. Notre objectif est de faire prospérer l'activité pour permettre à notre gérant de dégager un revenu à la hauteur de son travail et pour cela nous lui demandons un loyer abordable. Mais au-delà de la dimension économique et commerciale, notre commerce de proximité, c'est d'abord du lien social, un lieu où les gens se rencontrent et qui apporte de la vie au bourg.

En 2024, la guerre est toujours présente aux portes de l'Europe, ayant pour conséquence directe la hausse généralisée des prix.

Le 9 juin de cette année, aura lieu l'élection européenne, et vu ce qui se dessine dans les sondages d'opinions, on risque de faire un saut dans l'inconnu.

En fin d'année, l'élection présidentielle des Etats-Unis pourrait entraîner plusieurs crises internationales majeures. Bien que le pire ne soit jamais sûr, nous devons composer avec ces éléments dans la gestion de nos investissements.

Gardons l'espoir que l'année 2024 qui s'ouvre sera synonyme de paix, de climat clément et que nous retrouvions quiétude et optimisme.

En attendant, je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce nouveau bulletin.

**Hervé Saint-Jalm,
Maire de Lannéanou**



SOMMAIRE

- p 2 Le mot du Maire
- p 3-4 Vie municipale
- p 5 Travaux
- p 6-7 Manifestations 2023
- p 7 Agenda 2024
- p 8-10 Actualités
- P 11 Retour sur 2023
- p 12-14 Coups de projecteur
- p 14-15 Communiqués
- p 16 Informations pratiques

Conception : Mairie de Lannéanou
Rédaction : Vincent Canova, Rebecca Dormont, Stéphanie Philippe, Ludwig Kerbrat.

Crédits photos : Mairie de Lannéanou, Association Bien Vivre à Lannéanou,

Crédits images : freepick

Impression : Imprimerie de Bretagne

VIE MUNICIPALE

LES PROJETS 2024-2025

Deux grands projets sont en cours : la restauration de l'église, fermée au public depuis 2023, et la création d'un espace intergénérationnel. Ces deux projets témoignent de l'engagement des élus pour la préservation du patrimoine et la promotion du vivre-ensemble.

TRAVAUX D'URGENCE POUR L'ÉGLISE

État des lieux

En 2022, la commune de Lannéanou a fait appel à un architecte du patrimoine pour diagnostiquer l'état de son église suite à des chutes de plâtre de la voûte. Le diagnostic a révélé des dysfonctionnements liés à la charpente et à la voûte. Les écarts de température et les vibrations des travaux d'aménagement de la place ont fragilisé la voûte en plâtre. La charpente est également en mauvais état, avec des pièces qui se déchaussent et des insectes xylophages qui ont attaqué les bois tendres.

Les urgences

Face à ces risques, l'église a été

fermée au public le 25 janvier 2023. La commune, qui en a l'entière charge financière, va en premier lieu engager des travaux dits «d'urgence». Cette première phase vise une mise en sécurité pour la conservation du bâti et du mobilier ainsi qu'une réouverture au public. Les travaux d'urgence comprennent :

- la dépose de la voûte en plâtre sans conservation
- la dépose de la voûte lambrisée sans conservation
- la dépose des câblages anciens non alimentés
- le traitement anti-xylophages
- la mise aux normes du circuit électrique

Ces travaux sont estimés à 100 000 € HT. La commune a sollicité plusieurs subventions :

- > DETR (État) correspondant à 50 % du montant total
- > département pour un montant de 18 000 €
- > Morlaix Communauté pour un montant de 10 000 €.

Avec ces aides, les élus espèrent atteindre un financement des travaux à hauteur de 80 %.

L'avenir

D'autres travaux seront nécessaires : la couverture, l'étanchéité des murs, le drainage extérieur, les enduits intérieurs et extérieurs, l'accès aux combles, etc.

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNEL

Un espace intergénérationnel en centre-bourg

L'espace intergénérationnel du centre-bourg sera aménagé en un lieu mélangeant par exemple des cheminements balisés, des agrès inclusifs, des assises, un espace pour stimuler l'imagination des enfants ou encore un espace nature-jardinage.

Au niveau des équipements, il est prévu : la création de places de stationnement perméables à l'entrée du terrain, des toilettes publiques mixtes, PMR, un équipement pour les vélos à proximité de l'arrêt de car, un terrain de boules et un espace pique-nique-détente.

En option : un espace sportif

Selon le budget restant après la création de l'espace intergénérationnel, un autre aménagement serait envisagé au niveau de l'ancien terrain de football en reprenant les équipements déjà existants comme, par exemple, la remise en état de la piste de bi-cross, la transformation du terrain de tennis en terrain de basket 3x3 ou terrain de handball 4x4, la réfection du terrain de football, soit totalement, soit partiellement (parcours sportif...).

La création d'un cheminement vélo, piéton pour aller du bourg à l'espace sportif, en toute sécurité, serait aussi envisagée. Dans cette optique, la route de Porsguien, en entrée d'agglomération, serait

sécurisée avec la création d'un «seuil d'entrée d'agglomération», par exemple avec du marquage au sol, du mobilier ou des plantations.

Les prochaines étapes

Une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux sera lancée courant d'année 2024, pour un début des travaux envisagé en 2025. Les élus ont souhaité que les aménagements soient réalisés dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Ils espèrent que ces nouveaux espaces contribueront à améliorer la qualité de vie des habitants de Lannéanou et à créer une véritable dynamique intergénérationnelle.

ÉLECTIONS 2024 : les dates à retenir !

Élections européennes

Les prochaines élections auront lieu le **9 juin 2024** (en France métropolitaine). Il n'y a pas de second tour. Les citoyens européens choisiront leurs représentants au Parlement européen. Dans chaque État membre, des élections se tiennent tous les cinq ans. Les députés élus au niveau national se répartissent, au Parlement, dans des groupes politiques transeuropéens, qui servent surtout à organiser les débats parlementaires et permettent en particulier des votes en commun.

Le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens des États membres de

l'Union européenne (UE). Son rôle s'est progressivement renforcé. Autrefois simple organe consultatif, il exerce désormais :

- un pouvoir de décision avec la Commission européenne ;
- un rôle législatif et budgétaire ;
- un pouvoir de contrôle voire de censure de l'exécutif européen.

Rappel

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous

vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Pour cela, vous pouvez faire la démarche directement en mairie ou par courrier avec les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire cerfa n°12669 (disponible en mairie)

Ou en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections européennes, que ce soit dans les consulats ou dans les mairies, est fixée au vendredi 3 mai 2024.

NOUVEAU POUR CES ÉLECTIONS : la dématérialisation des procédures de procuration

L'État va pour la première fois tester une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée. La démarche était déjà disponible via le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> mais elle n'était que partielle. L'électeur ayant fait cette démarche devait ensuite se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, muni de son numéro de dossier, pour y prouver son identité.

Cette étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie ne sera plus impérative pour ces élections européennes si l'électeur peut justifier de son identité en ligne, « à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié ». Cette « identification électronique fiable » est encore en cours de définition et de tests.

LES CHIFFRES 2023



* selon les estimations de l'INSEE

DE NOUVELLES FONCTIONS POUR L'AGENT COMMUNAL

En avril 2023, Vincent Canova a rejoint l'équipe communale pour la gérance de l'agence postale, l'accueil en mairie, le traitement des dossiers d'urbanisme et de l'Etat Civil. Mais depuis l'été dernier, vous l'avez peut-être aussi aperçu sur le terrain en assistance à Didier Domergue, notre agent technique polyvalent à l'entretien des espaces verts, des routes et autres missions techniques.





TRAVAUX

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DES FÊTES « AN AMZER VAD »

Le but de ces travaux était d'améliorer le confort des usagers, de réduire les dépenses énergétiques et de réduire l'empreinte environnementale de la commune.

Mairie

Les anciens convecteurs ont été remplacés par des panneaux rayonnants. L'éclairage de la mairie a été modifié, des luminaires à LED ont été mis en place en remplacement des tubes fluorescents traditionnels (appelés souvent « néons »).

Les nouveaux luminaires LED installés offrent :

- une meilleure efficacité énergétique
- une plus grande durée de vie avec plus de 50 000 heures contre 11 000 heures, soit quasiment 20 ans d'utilisation
- une empreinte environnementale (assemblage, utilisation, recyclage) plus faible que celle des tubes fluorescents qui ont également l'inconvénient de contenir du mercure.

Enfin, ces nouveaux luminaires s'allument avec un système de détection de présence.

Une nouvelle porte, mieux isolée, va également être mise en place cette année.

Salle « An Amzer Vad »

Les travaux ont débuté fin novembre. L'éclairage a été remplacé, le débit de la pompe à chaleur a été optimisé, une sonde CO2 a été installée pour un recyclage de l'air plus performant et le réseau des gaines a été modifié et isolé. Enfin, les plafonds de la petite et grande salle ont été isolés avec de la laine de verre (isolant thermique mais aussi phonique).

La salle a rouvert ses portes depuis le 14 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire, elle est donc de nouveau disponible à la location pour toutes vos manifestations (repas, Fest-Noz, anniversaires, mariages, théâtre...). N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

L'ensemble de ces travaux sont subventionnés par le Fonds Vert, de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et par le département, le tout pour un montant global correspondant à 80 % du coût hors TVA des travaux.

VOIRIE

Remise en état des voies communales 2, 9 et 11

La voirie a également été concernée par les travaux, avec l'action du Syndicat Intercommunal de Voirie de Lanmeur. Les travaux avaient pour objectif de remettre en état la voie communale 11 (bordant le Lieu-dit Keralvez) ainsi que les voies communales 2

et 9 (autour des Lieux-dits de Guerdavid, Guernanton, Poulpry et Kermadéen) soit 2,2km de route au total. Les routes ont été recouvertes d'un mélange dit bicouche (des gravillons et du bitume) sur toute leur longueur et largeur. Le coût total pour la commune a été de **25 313,50 €**.

MANIFESTATIONS 2023

Repas Couscous

L'association « Bien Vivre à Lannéanou » a organisé une soirée couscous le **samedi 28 janvier 2023** à la salle An Amzer Vad. L'événement a connu un grand succès, avec plus de 200 repas servis, dont une centaine sur place. Les convives ont dégusté un délicieux couscous préparé par les bénévoles de l'association. Ils ont également pu profiter d'une animation musicale.

Chasse aux oeufs

L'association « Bien Vivre à Lannéanou » a organisé une nouvelle fois une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de moins de 12 ans. L'événement a eu lieu **samedi 8 avril 2023**, dans le champ derrière la salle An Amzer Vad. Suite à leur chasse, la trentaine d'enfants présents a pu déguster un goûter offert par l'association. A la fin de l'après-midi, tous les enfants sont repartis chez eux avec une grosse poule ou un gros lapin en chocolat, ainsi qu'un sachet de petits œufs en chocolat.

Cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre

Les cérémonies commémoratives du 19 mars, 8 mai et 11 novembre ont eu lieu en présence des habitants et des élus locaux pour honorer la mémoire des soldats morts pendant la Guerre d'Algérie, la Première et la Seconde Guerre mondiale.

Tantad de la Saint-Jean

Les **10 et 11 juin 2022** a eu lieu un beau week-end dans une ambiance festive organisé par l'association « Bien vivre à Lannéanou » avec concours de pétanque et tantad de la Saint-Jean le samedi. 24 doublettes se sont affrontées. Le lendemain se tenait pour la seconde année le concours de galoche sur billot.

Débroussaillage des chemins de randonnées

La matinée nettoyage des chemins de randonnées, organisée par l'association « Bleunioù Kaër », a eu lieu le **samedi 1er juillet 2023**. Nous remercions les bénévoles qui par leur travail permettent aux habitants de la commune et aux visiteurs de profiter au mieux des sentiers de randonnées.

Rando des Jonquilles

L'association « Bleunioù Kaër » a organisé sa traditionnelle randonnée des Jonquilles le **dimanche 26 mars 2023**. Environ 200 randonneurs ont pu arpenter les quatre circuits préparés par les bénévoles. À l'issue de la randonnée, 250 personnes ont participé au ragoût préparé par la boucherie Merrer du Cloître-Saint-Thégonnec et servi à la salle An Amzer Vad.

La Pierre Le Bigaut

La Pierre Le Bigaut, la 31^{ème} édition de la course cycliste contre la mucoviscidose, a de nouveau fait étape à Lannéanou le **samedi 24 juin 2023**. Une quinzaine de bénévoles ont assuré la sécurité des routes empruntées et l'animation des parcours. Pour l'occasion, des décors avaient été placés dans le bourg. Les associations « Bien Vivre à Lannéanou » et « Bleunioù Kaër » ont versé 200 €.

L'Estivale Bretonne

La troisième étape de l'Estivale Bretonne s'est déroulée le **dimanche 6 août 2023**, entre Plougonven et Plouigneau. Le parcours de 135,7 kilomètres a traversé les communes de Lannéanou, Botsorhel, Guerlesquin et Plouégat-Moysan. Les habitants de la commune ont pu admirer les performances des cyclistes de l'Estivale Bretonne et profiter de l'ambiance festive de la course.

Repas du CCAS

Dimanche 26 novembre 2023, 37 de nos aînés ont répondu à l'invitation du Centre communal d'action sociale pour le repas annuel concocté par le restaurant Ty Lann « Chez Pano » à Lannéanou. Les convives ont apprécié de se retrouver autour d'une bonne table, dans une ambiance chaleureuse au son de l'accordéon de François Huon. Les doyens de l'assemblée étaient Yvette Morin et Raymond Barbier, tous les deux nés en 1931 (92 ans).

Vente de fleurs de la Toussaint

L'association « Bleunioù Kaër » a vendu des fleurs pour la Toussaint les **27 et 28 octobre 2023** : plus de 160 pots et compositions fournis par les fleurs Rousseau à Plestin-les-Grèves. L'argent ainsi collecté a permis d'acheter les nouvelles décorations de Noël qui ont été installées rue du Lannec, sur le pignon de la mairie et sur la façade de l'église.

Repas de classe

Le traditionnel repas des classes (en 3 et en 8) est revenu ce dimanche au restaurant Ty Lann « Chez Pano ». Il y avait 18 participants très heureux du repas et de renouer avec cette tradition interrompue depuis le COVID. Après le repas, les participants ont déposé des fleurs au monuments aux Morts.

Distribution de cadeaux pour Noël

Le père Noël est venu à la rencontre des enfants de la commune, le **dimanche 17 décembre** au restaurant Ty Lann. Ces derniers étaient impatients de pouvoir ouvrir les cadeaux offerts par la commune. Parents et enfants se sont retrouvés autour d'un bon chocolat chaud et de viennoiseries offerts par l'association « Bleunioù Kaër » et servis par Pano.



Concours de Galoche sur Billot



Rassemblement de vieilles Mécaniques



Tantad



Repas de classe



Repas du CCAS



Goûter de Noël



La pierre le Bigaut

AGENDA 2024

Dimanche 10 mars 2024 / Théâtre

L'association « Bien Vivre à Lannéanou » présente une pièce de théâtre de Josiane Balasko «Un grand cri d'amour» à la salle An Amzer Vad à 15h. Entrée : 7,00 € - gratuite pour les moins de 12 ans

Samedi 30 mars 2024 / Chasse aux oeufs

L'association « Bien Vivre à Lannéanou » organise une chasse aux oeufs pour les enfants de moins de 12 ans à partir de 16h30. La chasse sera suivie d'un goûter.

15-16 juin 2024 / Tantad de la Saint-Jean

L'association « Bien Vivre à Lannéanou » organise un concours de pétanque suivi du traditionnel feu sur le parking de la rue de Lannec. Sur place également buvette et petite restauration. Le feu sera allumé

vers 20h30. Le concours de galoche sur billot aura lieu le dimanche 16 juin. Parking rue du Lannec.

Dimanche 25 août 2024 / Vide-greniers

Organisé par l'association « Bien Vivre à Lannéanou » à la salle An Amzer Vad, de 8h à 17h. Les membres de l'association espèrent que ce changement de date permettra le déplacement de plus de monde avec un temps plus clément.

Dimanche 15 décembre 2024 / Distribution de cadeaux et goûter de Noël

Organisé par la commune.

Retrouvez tout l'agenda des animations sur le site internet de la commune www.lanneanou.fr et sur nos pages



ACTUALITÉS

UN COMMERCE À LANNÉANOU

Après une longue attente, le commerce de Lannéanou, rebaptisé Ty Lann et exploité par la société « Chez Pano », a rouvert ses portes le 7 novembre.

Rencontre avec Philippe Lefebvre, le gérant.

**Comment êtes-vous arrivé ici ?
Quel est votre parcours ?**

« J'ai travaillé dans la restauration de 1986 à 1997. En plus de mon expérience dans la restauration, j'ai eu la chance d'avoir été formé à la pâtisserie. Après la naissance de mes enfants, j'ai changé de métier pour avoir plus de temps pour eux, la restauration étant une activité très prenante. Je suis resté près de 24 ans chez Saint-Gobain dans les Bouches-du Rhône. Mes enfants désormais grands, un retour à la restauration me trotte dans la tête depuis quelque temps. Le sujet est apparu lors d'une discussion familiale, on m'a parlé du commerce de Lannéanou. C'est ainsi que tout s'est goupillé. La possibilité de retourner dans la restauration et le fait que ma compagne vive dans le secteur, c'était vraiment une opportunité intéressante pour moi. »

Comment fonctionne le commerce ?

« Au restaurant, les choses se déroulent ainsi : un buffet d'entrée en self-service, un plat apporté par mes soins ou par la serveuse, Mélina, puis un dessert au choix ou bien du fromage. Ce menu inclus du vin et un café. Les ouvriers/travailleurs sont le plus gros de la clientèle du restaurant, je dirais environ 60%. »

« À l'épicerie, on trouve tous les produits de première nécessité et les gens ont même la possibilité, s'ils le veulent, de me demander la présence de certains produits si c'est un article qu'ils sont susceptibles de consommer régulièrement. »

« Je fais aussi dépôt de pains. Mais il vaut mieux que les personnes commandent la veille. »



Comment préparez-vous les repas ?

« En règle générale, je ne planifie pas à l'avance mes menus, l'inspiration me vient au jour le jour. Ma cuisine est basée sur la cuisine française traditionnelle de toutes les régions.

La viande, les fruits et les légumes proviennent majoritairement de France et même de Bretagne. Chaque jour, je prépare l'équivalent en repas de 30-40 personnes. J'ai assez peu de pertes et depuis peu, je revends les éventuels plats non vendus à l'épicerie pour limiter encore plus le gâchis (10 euros la barquette pour 2 personnes). »





Des évolutions à venir ?

« Je suis satisfait du fonctionnement dans l'ensemble. J'ai une assez bonne fréquentation du restaurant. Pour l'épicerie et le bar, le départ a été plus timide mais c'est en progrès. Pour l'épicerie, j'ai une petite clientèle régulière surtout du bourg et le matin des jeunes qui achètent des bonbons/petits snacks avant d'aller prendre le bus. Pour la suite, j'envisage d'élargir les horaires au printemps mais surtout en été.

Des repas en grands groupes sont aussi possibles en utilisant la salle des fêtes tout proche, ce qui est assez pratique et qui permet de ne pas léser le restaurant. C'est par exemple le cas en mars avec une association qui a réservé un repas avec près de 90 personnes.

Et les gens louant la salle pourront faire appel à mes services de traiteur pour leurs événements (mariages, baptêmes et autres célébrations). »

Horaires d'ouverture :

ÉPICERIE-BAR

Du lundi au samedi
de 7h30 à 12h
(14h pour le bar)
et de 17h30 à 19h
(20h s'il y a du monde)

RESTAURANT

Du lundi au vendredi
de 12h à 14h30
Les soirs et week-ends
sur réservation de groupes
d'au moins 10 personnes

*Le petit plus :
Vous n'avez pas eu le temps de
goûter le plat du midi ?
Prenez-le à emporter.*

*Si tout n'est pas parti à midi,
vous retrouverez le plat du jour
au rayon surgelés à
l'épicerie !
10 € la barquettes pour 2 pers*



Retrouvez les menus de chaque jour sur la page Facebook Chez Pano

Restaurant Ty Lann,
Chez Pano
1 rue des Hortensias,
Lannéanou

06 80 53 39 36

chez-pano@orange.fr

VAS-Y : MA MAISON POUR DEMAIN, J'Y PENSE AUJOURD'HUI

70% des finistériens vivent dans un logement qui a plus de 45 ans. Or, avec le temps, les besoins, les capacités et les attentes envers son logement, son environnement peuvent évoluer.

Comment améliorer son habitat, optimiser son logement ? Quelles sont les aides financières possibles ? Quel est donc le bon moment pour se poser la question de sa maison pour demain ?

Pauline et Soliha tenteront d'apporter des réponses à toutes ces questions lors de la conférence intitulée « Ma maison pour demain, j'y pense aujourd'hui ».

Afin d'éviter de se retrouver dans la réalisation de travaux dans l'urgence, elles renseigneront pour aider les personnes à mûrir leurs projets à long terme et avoir les clés pour une maison confortable, sécuritaire et répondant aux attentes, qu'elle devienne un atout de longévité au domicile.

La conférence sera suivie d'une collation offerte permettant de prolonger les échanges. Cette action est proposée par la commune de Lannéanou et Vas-Y de la Fondation ILDYS grâce au soutien de la Conférence des Financeurs du Finistère.



La Conférence se déroulera le vendredi 29 mars 2024 à 14h30 à la salle des fêtes de Lannéanou. Gratuit, ouvert à tous, sans inscription.

UN CENTRE ÉQUESTRE À LANNÉANO



Habitante de la commune depuis février 2021, et après plus de 25 ans d'expérience en tant que compétitrice spécialisée dans l'Endurance, Gwen Garcia a voulu tenter un nouveau challenge : ouvrir un Centre Équestre.

Championne de France Jeunes Cavaliers par équipe et en individuel à Lartigue (40) en 2006 puis entraîneuse et éleveuse de chevaux d'endurance, c'est en 2022 que sa vie prend un autre tour-

nant en suivant une formation de CQP EAE afin de passer le diplôme de Monitrice d'équitation, validé en 2023.

Toujours spécialisée dans l'endurance équestre, mais pas que, elle a ouvert les portes des Écuries d'Armorique, à Lannéanou, où sont accueillis petits et grands, du cavalier débutant au cavalier confirmé pour de l'initiation ou du perfectionnement.

Sur réservation du lundi au samedi, séances individuelles ou collectives adaptées à chaque niveau. Toutes disciplines pratiquées, du Dressage à l'Endurance en passant par le CSO, le Hunter,

le TREC, l'Equifun ou l'Equifeel. Y sont également proposés des balades Baby Poney de 30 min, des balades pour débutants et confirmés de 1h et 2h ainsi que des randonnées à la demi-journée ou journée complète.

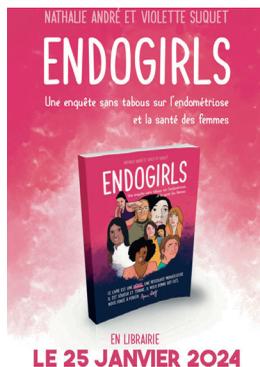
Diverses autres prestations de Pension, demi-pension ou coaching.

Renseignements au 06 49 67 37 66, sur la page Facebook « Les Ecuries d'armorique » ou par mail: lesecuriesdarmorique@gmail.com

UNE LANNÉCOISE AUTEURE DE ROMAN GRAPHIQUE

Installée à Lannéanou, Nathalie André, journaliste au Télégramme, vient de publier son premier livre, « Endogirls ».

Ce roman graphique, mis en dessin par Violette Suquet, s'intéresse à l'endométriome, maladie gynécologique qui touche au moins 1 femme sur 10 en âge de procréer. Une maladie qui peut être synonyme de très fortes douleurs et d'infertilité.



Après avoir dédié leur ouvrage à Angoulême, à l'occasion du Festival de la bande dessinée, fin janvier, **les deux auteures seront présentes le 17 février, de 14 h à 18 h, à Dialogues Morlaix.**

Retrouvez toutes les actualités de Lannéanou sur nos pages



et sur notre site www.lanneanou.fr



RETOUR SUR 2023

LA TEMPÊTE CIARAN

A l'instar de nombreuses communes, Lannéanou a été frappée par la tempête Ciaran le 2 novembre 2023. Retour sur cet évènement hors du commun.

L'arrivée de la tempête

Dès la fin du mois d'octobre, plusieurs centres prévisionnistes de météorologie ont averti qu'une tempête probablement forte allait toucher le département vers le 2 novembre. La date se rapprochant, les prévisions s'affinent et confirment une tempête de grande ampleur comparable à celle de 1987. Certains se préparent la veille comme ils peuvent, d'autres sont restés un peu sceptiques jusqu'à cette fameuse nuit. C'est entre 2h et 4h du matin que le vent sera le plus violent. Les communes côtières sont les plus durement touchées (207km/h pour la pointe du Raz !). A Lannéanou, au paroxysme de la tempête, les vents seront compris entre 130 et 140km/h.

Une journée mouvementée

Au matin, la grande majorité de la commune a perdu l'accès à l'électricité mais aussi aux réseaux

de communication. Les routes étaient couvertes de branches et d'autres débris végétaux. L'équipe municipale s'est mobilisée dès le matin pour déblayer les routes de la commune et couper les branches et arbres menaçants. Les hangars, les arbres et les serres ont été les éléments les plus durement touchés sur la commune. Fort heureusement, il n'y eu aucun blessé.

Un retour difficile à la normale

Le retour de l'électricité sera très inégal sur la commune. Le bourg et ses alentours ont eu la chance de conserver le courant malgré la tempête. En moyenne, il faudra compter une semaine pour que le courant revienne, mais pour certains lieu-dits, il faudra attendre presque 2 semaines. Cette privation d'électricité fut difficile à bien des égards mais notamment pour la réfrigération de la

nourriture, l'accès à l'eau chaude et pour certains également le chauffage général et la préparation de repas. Des petits réseaux d'entraide émergent spontanément entre voisins. La municipalité rend également visite aux personnes dans les situations les plus critiques pour les soutenir et les aider. Les équipes d'Enedis ont été immédiatement sollicitées mais l'ampleur des dégâts était telle que le groupe a dû mobiliser des équipes d'autres régions.

La commune remercie toutes les personnes ayant participé à ce retour à la normale, les agents municipaux, les habitants de la commune, les services de l'Etat et les agents d'Enedis qui nous ont permis de retrouver l'électricité.

COUP DE PROJECTEUR

PORTRAIT D'HABITANT : RAYMOND BARBIER Entretien avec le doyen de Lannéanou

Raymond Barbier naît le samedi 5 décembre 1931, à Lannéanou, dans la boucherie familiale. Il rencontre sa future épouse, Alice, à Plouigneau, lors de l'inauguration de la salle des fêtes. « Je l'ai vue sur le banc au loin. J'ai dit à un copain : "Tiens, tu verras, ce sera celle-là ma femme". » Ils se marient à Plouigneau en 1954.

Il devient boucher, puis agriculteur

« Après mes études à Valenciennes, j'aurais pu être aide-comptable ou employé de banque, mais mon père m'a dit : « Non, tu vas faire boucher ». Il m'a envoyé apprendre le métier chez un copain. Alors qu'à 18 ans, j'aurais pu gagner ma croûte. J'aurais pu rentrer dans n'importe quelle banque. Pendant 30 ans, j'ai travaillé à la boucherie, mais je n'ai pas voulu prendre le commerce à mon nom car je suivais l'évolution des choses, et les congélateurs arrivaient. Je ne voulais pas faire faillite, je suis donc devenu agriculteur. J'ai fait de l'élevage de limousines, de charolaises, j'ai fait un peu de tout pendant encore 30 ans. »

Avec Alice, il fonde sa famille à Lannéanou

Ses trois enfants (Jacqueline, Alain et Éric) sont nés à la maison, Alice n'a jamais voulu aller à la clinique, ni à l'hôpital. Il y a alors quatre générations sous le même toit.

Raymond a maintenant cinq petits-enfants. En 2014, avec Alice, ils ont fêté leurs noces de diamant. Donc, cette année, nous attendons les noces de platine.

La vie à Lannéanou dans les années 50-60

À cette époque-là, il y avait beaucoup de commerçants et d'artisans. On y trouvait des bistrot (10), épicerie (7), boulangeries (2), quincailleries (2), cordonniers (2), sabotier (1), charrons (2), forgerons (2), maçons (2), couvreurs (2), vente d'engrais et de paille (1), stations-service (2), restaurants avec salle de danse (3), expéditeur de porcs (400 par semaine), bureau de tabac (1), mécaniciens (2), coiffeurs (2) et une école d'environ 200 élèves.



Le bourg comptait aussi plusieurs petites fermes. « Au moins, pendant la guerre, il y avait de quoi manger, alors qu'à Paris, ils n'avaient que des rats. »

Tout cela était alimenté par le petit train de Carhaix-Morlaix. C'est-à-dire la gare du Kermeur. À cette époque, Lannéanou était une ville plus importante qu'aujourd'hui.

« En ce temps-là, j'allais à la Foire Haute à Morlaix, par ce petit train, qui nous laissait le temps de pisser un coup quand il montait les côtes, pour le rejoindre ensuite en courant, c'est pour te dire la vitesse. Sa pleine vitesse était au niveau des 50 km/h. En comparaison du TGV qui, aujourd'hui, roule à plus de



300 km/h. L'hiver, il était équipé d'un grand poêle à bois pour chauffer les voyageurs assis sur des banquettes en bois. »

Arrivée de l'électricité et de l'eau courante

À Lannéanou, l'électricité est arrivée en 1947. Grâce à Tanguy Prigent qui était ministre de l'Agriculture et un grand copain Alphonse Razer qui était maire à ce moment-là. L'eau courante n'a, elle, été installée que bien plus tard, au début des années 60.

« J'ai été élu conseiller municipal à 27 ans et j'ai fait trois mandats. Le maire ne voulant pas installer l'eau courante, j'ai créé un syndicat privé pour l'installer en passant par les terrains privés. On était que 14 au départ (le haut du bourg), j'ai fait une réunion parce que je ne voulais pas mettre des tuyaux trop petits. Car, sinon, l'installation n'aurait pas été suffisante pour raccorder les habitants du bas du bourg. Ce jour-là, j'avais invité le maire. Cela nous a permis d'avoir 40 adhérents de plus et je me suis mis le maire dans ma poche, pour pouvoir traverser les routes. »

La guerre 39-45 à Lannéanou

« J'ai connu les Espagnols en 1939, ils étaient réfugiés chez des

particuliers à Lannéanou pour fuir Franco. Après, j'ai connu les Anglais, qui sont venus faire un tour à Plouigneau. Et quand la guerre a commencé, les Anglais sont partis, et ce sont les Allemands qui sont arrivés en 1940. Ils ont réquisitionné l'école pour se loger. Les officiers allemands occupaient, eux, des chambres chez les particuliers du bourg. »

« J'ai connu la Libération par les Américains. Il nous ont distribué du chocolat, des chewing-gums et tout ça... »

« La veille, les Allemands sont partis. Ils n'avaient plus d'essence; donc, ils ont mobilisé toutes les charrettes des paysans. Puisque tous les hommes étaient à la guerre ou avaient été faits prisonniers ou tués, il ne restait plus que les femmes. Donc, les Allemands ont mobilisé les femmes avec les charrettes pour s'enfuir. »

« Ce jour-là, je gardais ma vache, qui me permettait d'avoir du lait et du beurre. Et, là, j'ai vu une charrette avec des femmes et des Allemands, le fusil en bandoulière. »

« Il y avait aussi un jeune homme, les mains menottées, qu'ils ont tué sous mes yeux. Un jeune homme qui a été enterré au cimetière en tant que soldat inconnu. »

Lannéanou aujourd'hui

« Lannéanou est beau, mais mort. C'est triste à dire. On a un joli bourg, mais il n'y a plus personne, les gens ne disent même plus bonjour. De mon temps, on tuait un cochon chez le voisin et tout le monde était invité à le manger, et vice versa. Il y avait de l'entente et du respect. Tandis que maintenant, les gens restent sur leur téléphone et ne se parlent plus. Cela me fait mal au cœur. Il reste seulement un commerce. »



CES ASSOCIATIONS QUI FONT VIVRE LANNÉANOUE

Deuxième volet

L'ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE

Historique de l'association

L'association de chasse communale de Lannéanou a été créée en 1970. Plusieurs personnes ont occupé la fonction de président au sein de cette association, dont Jean-Yves Glorennec durant une vingtaine d'années. La société de chasse est à but non lucratif et a pour objet :

- la ferme du droit de chasse sur les terres levées sur la commune de Lannéanou;
- la destruction des animaux nuisibles et la régulation des espèces soumises aux plans de chasse attribués par la fédération des chasseurs et le DDTH;

Elle a pour but aussi la répression du braconnage et la protection des cultures et des biens.

L'association aujourd'hui est composée d'une vingtaine d'adhérents, dont 8 originaires ou résidents sur la commune. Tous les ans, un ou deux nouveaux adhérents sont acceptés au sein de l'association.

Les actions

La société de chasse organise sur les terres de la commune des battues pour réguler les chevreuils et les sangliers. Celles-ci sont or-

ganisées et conduites avec des règles de sécurité bien respectées sous peine d'amendes.

Une certaine diversité au niveau du gibier est présente sur le territoire : lièvres, renards, chevreuils, sangliers, cerfs, bécasses...

Des battues aux choucas sont organisées au bourg pour pallier aux dégâts de ceux-ci. Des journées déterrages sont également réalisées pour réguler les blaireaux durant l'été dans le but de limiter les dégâts causés sur les cultures.

Les chasses en battues sont faites avec des meutes de chiens courantes pour respecter la tradition de la chasse aux chiens courants.

Nous tenons à remercier les propriétaires terriens et les agriculteurs de la commune pour leur confiance accordée et leur compréhension pour la bonne pratique de notre loisir. La convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous de nos battues au sein de la société de chasse de Lannéanou.

**Julien Guéguen
Président**

Retrouvez une autre association dans le prochain bulletin !

COMMUNIQUÉS

La disparition du téléphone cuivre : vers la fibre optique

Le réseau téléphonique cuivre, qui a été déployé en France il y a plus de 50 ans, est en train de disparaître progressivement. D'ici 2030, il sera remplacé par la fibre optique, qui offre des débits plus élevés et une meilleure qualité de service.

Quand le cuivre va-t-il disparaître ?

La fermeture du réseau cuivre se fera au fur et à mesure que la couverture de la fibre optique se développera sur le territoire. En 2023, la fibre optique est disponible dans plus de 70 % des foyers français. Ce taux devrait atteindre 95 % en 2026, date à laquelle il ne sera plus possible de souscrire un abonnement téléphonique sur le réseau cuivre.

Que faire si vous êtes encore sur le réseau cuivre ?

La fibre optique a été installée sur la commune en 2023. Aujourd'hui, tous les opérateurs proposent des

forfaits fibre pour les habitants de Lannéanou. Si vous êtes encore sur le réseau cuivre, vous pouvez vous renseigner auprès de votre opérateur pour souscrire un abonnement téléphonique sur la fibre optique.

Aujourd'hui, vous n'avez que le téléphone. Serez-vous obligé d'opter pour un forfait Internet ?

La réponse est non. Une fois que vous aurez fait installer la fibre, si vous ne souhaitez pas Internet, vous pouvez demander à votre opérateur de vous délivrer un boîtier (box) sur lequel brancher votre téléphone. Vous n'êtes en aucun cas obligé de souscrire à un forfait Internet. Vous pourrez conserver un abonnement « téléphonie seule ». Pour cela, vérifiez auprès des opérateurs ou de leurs représentants commerciaux s'ils proposent bien ce boîtier téléphone.

Vous pouvez aussi faire le choix d'un téléphone portable. Certains forfaits restent raisonnables.

Le rôle et la fonction des conciliateurs de justice



Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole chargé de faciliter le règlement à l'amiable des différends civils. Il intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales, afin d'obtenir un accord entre elles et éviter un procès.

Le conciliateur de justice n'a pas le pouvoir de trancher le litige. Son rôle est d'aider les parties à trouver une solution qui leur convienne à toutes les deux. Il les écoute, les

aide à comprendre leurs positions respectives et à identifier des points de convergence. Il peut également leur proposer des solutions, mais les parties sont libres de les accepter ou de les refuser.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Il est ouvert à tous les litiges civils, à l'exception des affaires familiales, pénales et fiscales.

Les domaines d'intervention des conciliateurs

Les conciliateurs de justice interviennent dans de nombreux domaines, notamment : les litiges entre propriétaires et locataires, les conflits de voisinage, les litiges liés à la consommation, à l'exécution d'un contrat, à un accident.

LES AVANTAGES DE LA FIBRE OPTIQUE



La fibre optique offre de nombreux avantages par rapport au réseau adsl (cuivre), notamment :

- > Des débits plus élevés, pouvant atteindre 1 Gbit/s
- > Une meilleure qualité de service, avec une meilleure stabilité du signal
- > Une meilleure résistance aux interférences
- > Une meilleure évolutivité, permettant de répondre aux besoins futurs des utilisateurs

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, nous vous invitons à consulter la cartographie d'éligibilité THD Bretagne : <https://www.thdbretagne.bzh/11384-etes-vous-eligible.htm>

Les avantages de la conciliation

La conciliation présente de nombreux avantages. Elle permet de régler les litiges de manière rapide et peu coûteuse, de préserver la relation entre les parties, de trouver une solution qui répond aux besoins de toutes les parties.

Comment saisir un conciliateur

Saisir un conciliateur peut être effectué par les parties elles-mêmes ou par leur avocat. Il s'agit d'un service gratuit.

La permanence la plus proche : Plougonven, le mardi de 10h à 12h

tél : 02 98 78 51 58 (sur rdv uniquement).

Nouvelle adresse mail pour la mairie



Comme nombre d'entre vous, la mairie va passer à la fibre pour son réseau Internet. Cela va notamment entraîner un changement d'adresse mail. La procédure n'étant pas finalisée, la nouvelle adresse reste encore à déterminer. Elle vous sera communiquée via le nouveau site de la mairie.

L'adresse actuelle (lanneanou-mairie@wanadoo.fr) restera active durant 6 mois après la mise en place de la nouvelle adresse afin de faciliter cette transition.

Votre installation d'assainissement n'est pas conforme ? Des aides financières existent.

Les enjeux sanitaires et environnementaux sont forts sur le territoire de Morlaix Communauté, avec des zones conchylicoles, de baignade ou encore des périmètres de protection des captages. La qualité de nos cours d'eau et de nos eaux littorales est mise à mal par des pollutions bactériologiques, issues notamment des rejets d'eaux usées des installations d'assainissement non collectif déficientes.

Pour améliorer la qualité de notre ressource en eau, la nouvelle réglementation et le Règlement de Service du SPANC prévoient l'application d'une pénalité (d'un montant

de 670 euros en 2023), aux propriétaires dont les installations sont non conformes et qui n'ont pas effectué leurs travaux de réhabilitation dans les délais escomptés.

De tels travaux sont importants et coûteux. Aussi, afin de soutenir les usagers dans leur démarche, Morlaix Communauté et l'Agence de l'eau apportent des aides financières, selon différents critères (revenus, situation géographique ou encore de date d'achat du bien concerné). Ces aides sont accessibles jusqu'à fin 2024.

Attention, les travaux ne doivent pas être réalisés, avant d'avoir obtenu l'accord du SPANC.

Pour plus d'informations:
SEA (Service Eau et Assainissement) au 02 98 15 29 80 ou aides.asst@agglomorlaix.fr

La divagation des animaux



Il est régulièrement constaté des divagations d'animaux sur la commune. Ces troubles peuvent être accidentels ou du fait de négligence. La municipalité souhaite donc rappeler ici quelques points réglementaires relatifs aux animaux.

Que dit la loi ?

Qu'il s'agisse d'animaux domestiques, y compris d'élevage, d'animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité; leur divagation est interdite (article L 211-19-1 du code rural et de la pêche maritime).

Pour rappel, le propriétaire d'un animal, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé (article 1385 du code civil).

Divagation des chiens

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du

troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Divagation des chats

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui (article L211-23 du Code rural et de la pêche maritime).

Rôles des maires

Les maires doivent prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière (...) (article L211-22 du Code rural et de la pêche maritime)

Nuisances sonores

Concernant les nuisances sonores qui peuvent notamment émaner d'animaux, il est rappelé qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » (article R1336-5 du Code de la santé publique).

INFORMATIONS PRATIQUES

ADMINISTRATIONS

La Mairie

3 rue des Hortensias
29640 Lannéanou
Tél : 02 98 78 12 07

lanneanou-marie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée au public le jeudi après-midi et le samedi.

La Poste

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h.
Fermée le lundi.

France service

Un agent formé pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueille dans les **locaux de la mairie tous les jeudis de 9h à 12h.**

COMMERCES

Restaurant le TY LANN Chez Pano

ÉPICERIE-BAR : lundi au samedi de 7h30 à 12h (14h pour le bar) et de 17h30 à 19h

RESTAURANT : lundi au vendredi de 12h à 14h30. Les soirs et week-ends sur réservation de groupes d'au moins 10 personnes
Tél : 06 80 53 39 36
mail : chez-pano@orange.fr

WILLIAM Poissonnerie

le jeudi de 9 h 30 à 10 h 00 sur le parking derrière la mairie

La Ferme du Favet

Anne et René BELLOUR
Vente de caisse de bœuf bio de 6, 8 ou 12 kilos

Tél : 02 98 78 11 41 - 06 60 27 11 41
www.mangeons-local.bzh/producteurs/la-ferme-du-favet

Entre Terre et Miel

Vente de miel
Didier Bernard
Grand Hugen à Lannéanou
Tél : 06 23 01 42 02

Boulangerie de la Ferme de Grand Hugen

Anne est présente le samedi sur le marché de Morlaix et en point de vente chez Anne et René BELLOUR au Favet à Lannéanou.
Tél : 06 62 40 40 28

ARTISANS ET SERVICES

Julien GUEGUEN Couverture

Neuf et Rénovation
La Boissière
29640 LANNEANOU
Tél : 06 88 22 18 39
laboissiere.gueguen@gmail.com

Régis SÈVÈRE

Création - Entretien Paysager
Grand Hugen
29640 LANNEANOU
Tél : 02 98 78 10 21
Mobile : 06 08 34 72 69

Taxi L'Esprit d'Equipe

Delphine et Eric LIRZIN
Lotissement Park Bras
29640 LANNEANOU
Tél : 07 63 98 72 72

Innis Cosmétiques

Productrice de savons et bougies PAUGAM Charlyne, à Kergorn
Produits en vente en clic and collect : <https://innis-cosmetiques.fr/> (rdv au 06 68 47 55 12) ou au magasin sisi100fil à Morlaix.

Les Écuries d'Armorique

Centre équestre

Tél : 06 49 67 37 66
Page Facebook « Les Ecuries d'armorique », mail: lesecuries-darmorique@gmail.com

HÉBERGEMENTS

Meublé de Tourisme La Petite Maison

adresse : Cleuncoat
Tél : 02 98 78 13 91
Mobile : 07 88 00 27 45

Le Favet - Accueil paysan

BELLOUR René et Anne
Tél : 02 98 78 11 41
Mobile : 06 60 27 11 41

TRANSPORTS

Linéotim Transport scolaire :

36 C Lannéanou - Scrignac - Plougonven - Le Cloître-Saint-Thégonnec - Plourin-les-Morlaix - Morlaix
41 Plougonven - Botsorhel - Guerlesquin
42 Plougonven - Lannéanou - Scrignac - Botsorhel - Guerlesquin
Adresse : 17 place Cornic 29600 Morlaix
Tél : 02.98.88.82.82
www.tim-morlaix.com

Breizhgo

36 Morlaix - Carhaix
36 + Morlaix - Le Cloître-Saint-Thégonnec.
www.breizhgo.bzh

RECENSEMENT

Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie entre le jour de ces 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Présentez-vous en mairie avec votre carte d'identité et votre livret de famille.

Retrouvez-nous sur
LANNEANOU.FR



Le Lannécois est distribué directement dans vos boîtes aux lettres par vos élus. Pour nous communiquer vos animations, des informations ou idées, venez nous rencontrer ou écrivez-nous à l'adresse suivante : lanneanou-mairie@wanadoo.fr